

Caen, le 2 juin 2020

#TousMobilisés

Une nouvelle étape du déconfinement s'ouvre à compter d'aujourd'hui, mardi 2 juin, pour une durée de trois semaines : l'occasion de revenir progressivement à la vie normale. Le respect des gestes barrières et de la distanciation physique sont les conditions de la réussite de cette deuxième phase. Le virus circule toujours sur le territoire national, il faut poursuivre nos efforts pour freiner sa circulation. Afin de nous protéger ainsi que nos proches, face à la menace d'une reprise de l'épidémie, continuons d'appliquer tous les gestes barrières, dont le port du masque grand public lorsque la distance physique d'1 mètre ne peut être respectée, pour en faire des réflexes dans la vie quotidienne. Ils constituent la barrière efficace et nécessaire pour empêcher la propagation virale. Les personnes âgées et celles atteintes de maladies chroniques doivent être d'autant plus vigilantes qu'elles sont les plus vulnérables face à l'épidémie. Il leur est donc recommandé de rester chez elles dans la mesure du possible, d'éviter de recevoir des personnes malades et des enfants et de porter et faire porter un masque si elles venaient à accueillir un visiteur.

Point de situation épidémiologique COVID-19 en Normandie

Les indicateurs de suivi de l'épidémie de COVID-19 par région et département sont disponibles [sur le site de Santé publique France](#)

Un point épidémiologique hebdomadaire est également [publié par région](#).

Plus d'indicateurs régionaux sont [disponibles sur Géodes](#) ; de nouveaux indicateurs seront bientôt disponibles quotidiennement sur Geodes, dont le « R 0 » régional (nombre de personnes contaminées par chaque malade) et le taux d'incidence (nombre de personnes infectées sur 100 000 habitants, sur une période de sept jours).

Taux de positivité*

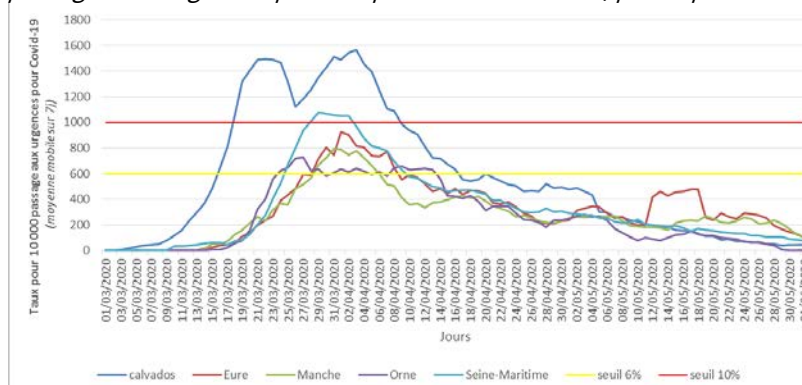
Le taux de positivité Normandie était de 0,62 % le 29 mai et de 0,57% le 30 mai.

**Dans l'attente de données épidémiologiques consolidées issues du Système de surveillance du COVID-19 mis en place par Santé publique France, la DREES (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) met à disposition une enquête sur les tests réalisés dans les laboratoires.*

Activités des urgences

Les nombres et taux de passages aux urgences pour suspicion de COVID-19 sont en diminution depuis mi-mars et sont actuellement faibles.

Evolution du taux de passages aux urgences pour suspicion de COVID-19, par département (moyenne mobile J-7)



Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le media sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés ars-normandie-juridique@ars.sante.fr

Au cours de la journée du 1^{er} juin 2020, 8 passages pour suspicion de COVID-19 ont été enregistrés dans les services d'urgences hospitalières de la région (sur 1704 passages au total).

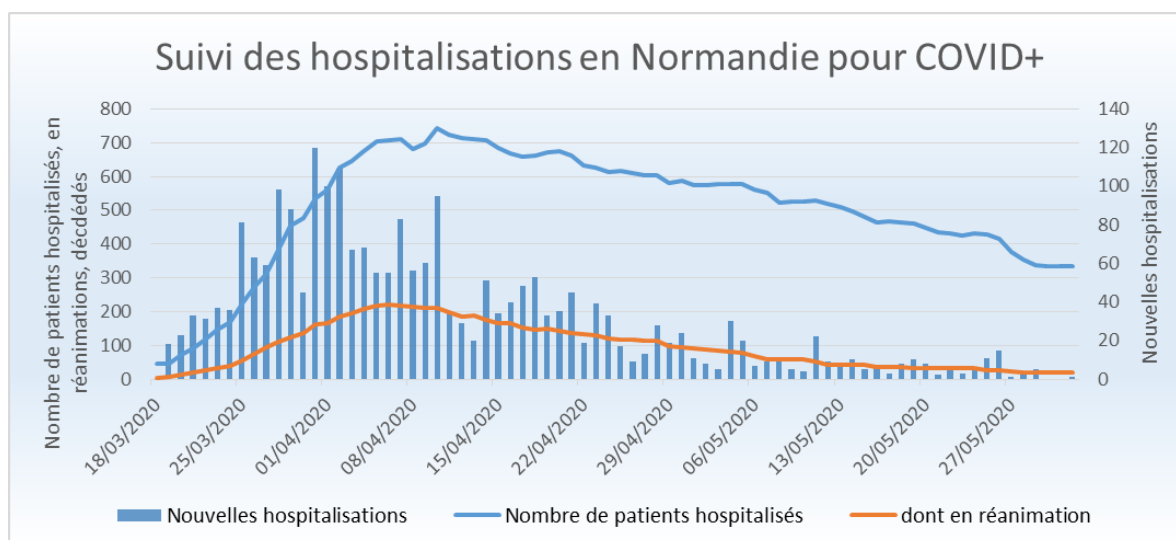
Passages aux urgences		Nombre de passages total	Nombre de passages COVID	Taux de passages COVID (pour 10 000)	Taux de passages COVID (moyenne 7j. glissants)
	Normandie	1704	8	47	70
	14	346	0	0	48
	27	165	1	61	98
	50	325	1	31	99
	61	159	0	0	0
	76	709	6	85	81

Hospitalisations

Au 1^{er} juin 2020, 334 personnes sont hospitalisées en Normandie (- 5,38 % par rapport au 29 mai), dont 20 personnes en réanimation (stable par rapport au 29 mai). Depuis le début de l'épidémie, 420 personnes porteuses du coronavirus Covid-19 sont décédées à l'hôpital en Normandie.

Hospitalisations COVID-19 au 1er juin (entre parenthèses : évolution par rapport à J-1)

	Personnes hospitalisées	Dont en réanimation / soins intensifs	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie	Personnes retournées à domicile depuis le début de l'épidémie
Normandie	334 (1)	20 (0)	420 (0)	1468 (0)
14	55 (0)	1 (0)	82 (0)	282 (0)
27	77 (0)	2 (0)	78 (0)	176 (0)
50	47 (0)	4 (0)	47 (0)	123 (0)
61	47 (0)	4 (0)	37 (0)	192 (0)
76	108 (1)	9 (0)	176 (0)	695 (0)



Depuis la levée progressive du confinement, le nombre de nouvelles hospitalisations est en baisse.

En EHPAD

Sur les 388 EHPAD de la région :

- 197 ont déclaré au moins 1 cas (résident ou personnel). Parmi eux : 47 ont des cas groupés témoignant de la circulation active du virus ;
- Depuis le début de la surveillance épidémiologique dans les EHPAD, 261 décès ont été enregistrés, dont 66 à l'hôpital.

Médecine de ville

Une reprise de l'activité des médecins généralistes en ville apparaît depuis la semaine 17. Durant la semaine 22, du 25 au 29 mai, 177 648 consultations en ville ont été effectuées. Cela comprend les consultations en ville et les téléconsultations.

Cela reste cependant moins important par rapport à la semaine 22 en 2019 avec 178 865 consultations (soit une diminution de 1 % des consultations entre 2019 et 2020).

N'oubliez pas votre santé. Il n'y a pas de « bons » moments pour tomber malade : ne négligez pas les autres pathologies.

Protégez-vous et protégez vos proches

Face aux infections, il existe des gestes « barrières » simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Recourir au télétravail lorsque c'est possible
- Limiter ses déplacements
- Réduire les contacts et respecter une distance d'un mètre minimum avec toute autre personne
- Limiter les contacts avec les personnes vulnérables (personnes âgées de plus de 70 ans, immunodéprimées ou atteintes de maladies chroniques)

Les signes les plus classiques de la maladie sont la fièvre et la toux. Il est également possible de développer une diarrhée, un mal de tête, la perte de goût ou de l'odorat, des courbatures inhabituelles et des engelures au niveau des doigts.

Aucune de ces situations ne doit être négligée.

Si vous êtes victime de ces symptômes, même bénins, consultez immédiatement votre médecin traitant

(si vous n'en avez pas, je composez le 116 117 - appel gratuit 24h/24, partout en Normandie) pour vous faire prescrire un test virologique RT-PCR et portez un masque en permanence.

Pour identifier rapidement le centre de prélèvement le plus proche de chez vous, rendez-vous sur le site Santé.fr.

Une carte y indique tous les lieux de prélèvement proposés sur le territoire, ainsi que les horaires et les coordonnées du laboratoire. Le test doit impérativement être pratiqué dans les 24 heures après la prescription médicale et le résultat rendu sous 24 heures. Dans l'attente du résultat, restez confiné et évitez tout contact, pour ne pas contaminer votre entourage.